



ÉDITO

Le 11 novembre dernier, une centaine d'habitants étaient réunis pour commémorer ensemble la fin de la première guerre mondiale, l'occasion aussi d'inaugurer notre monument aux morts rénové.

Pour l'occasion, un piquet d'honneur détaché du 93^e Régiment d'Artillerie de Montagne est venu célébrer la mémoire de nos soldats tombés au combat, aux côtés de la Brigade de Vizille, de notre agent de police pluri-communale et de nos anciens combattants.



@Jeff Plassart

Cyrielle CHATELAIN, Députée de l'Isère de la circonscription, était elle aussi présente pour cette célébration et a pu savourer, comme l'ensemble, de l'auditoire la très belle présentation préparée par la classe de CM1/CM2 de l'école Madeleine VATIN-PÉRIGNON sur l'histoire de la grande guerre et de notre monument. Merci à eux pour ce travail particulièrement inspirant !

Après les discours, venant saluer la mémoire des anciens combattants, souligner l'horreur de la guerre et le sacrifice des familles, le monument rénové a été symboliquement inauguré avec le concours des élèves présents.

Extrait du Discours du Maire de CHAMPAGNIER :

« Notre monument a aujourd'hui, à quelques jours prêts, 103 ans. Taillé dans de la pierre calcaire de Villebois, dans l'Ain, il a été

installé au centre de la place de l'église, là où il pouvait être vu, là où chaque dimanche les champagnardes et les champagnards se croisaient et se retrouvaient. Il a été placé là où l'on ne pouvait pas l'ignorer, pour ne pas l'oublier, pour ne pas oublier.

Seulement avec les années ce n'est pas tant notre monument que la place autour de lui qui a évoluée : les voitures sont arrivées, l'église a perdu en centralité et la mairie s'est installée ici, juste à côté, il y a une trentaine d'année. Si bien que par la force des choses notre monument s'était quelque peu effacé, suscitant tantôt de l'indignation tantôt de l'ignorance.

Quand la nécessité de requalifier la place de l'église avec Grenoble Alpes Métropole s'est présentée pour adapter cette place aux enjeux de demain, la question du monument s'est évidemment avérée centrale. Nous en avons débattu, longtemps, et c'est bien normal ! La controverse a été riche et nourrie, elle a été l'occasion de nous questionner sur la place et le rôle de ces édifices, elle a ouvert à de magnifiques débats dont nous pouvons collectivement être fiers.

Vous le voyez ce matin, au choix du maintien à son emplacement historique, a été préféré l'option du déplacement et du maintien de l'intention d'origine.



@Jeff Plassart

Soucieux que notre monument retrouve une place digne du sacrifice de ces hommes et de leurs familles, nous lui offrons aujourd'hui une place dans le parc Gabriel VELTEN, dans un écrin de verdure face au Vercors. Désormais entouré de pierres calcaires issues de la même carrière 100 ans plus tard, notre monument a été restauré par les meilleurs spécialistes pour le préparer à résister à l'épreuve du temps futur, peut-être pour un siècle à nouveau ! Dans les prochaines semaines, la végétation effacera les traces du chantier, des fleurs seront plantées et le nom de Lucien AMODRU, mort pour la France en 1940, sera gravé sur notre monument au côté des autres morts pour la France...

Le monument prend progressivement place dans ce nouveau lieu. »

Florent CHOLAT
Maire de Champagnier
Conseiller métropolitain délégué

Combien ça coûte ?

Au-delà des quelques fournitures d'usage, la rénovation du monument aux morts a coûté au total 10 224€ dont 7 374€ de travaux de marbrerie (rénovation, déplacement du monument, fourniture et pose des nouvelles pierres d'ornement) et 2 850€ de maçonnerie pour la réalisation des fondations du monument dans le Parc VELTEN. Une subvention de 1 600€ a été sollicitée auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre et a reçu un avis favorable.



VIABILITÉ HIVERNALE



La viabilité hivernale (dénéigement) est une compétence exercée et partagée par la commune, la Métropole ou l'État en fonction des voiries. Retrouvez en complément de cette édition, le **plan d'intervention pour la viabilité hivernale**: il détaille les moyens mis en œuvre par la collectivité pour procéder au déneigement, les voiries déneigées et les objectifs prioritaires de l'opération. Il précise également les voiries privées ouvertes à la circulation (figurée en **bleu** dans l'atlas des voiries de la commune) **sous responsabilité des propriétaires.**





CENTRE SOCIO CULTUREL ANDRÉ MALRAUX DE JARRIE

Partenariat : les jeunes, direction Malraux !



Tous les collégiens champagnards (ou presque) connaissent le centre socioculturel Malraux ! Et pour cause, il est situé en face de leur établissement scolaire à JARRIE !

C'est en lien avec cette proximité que la commune a mis en place un partenariat avec l'association afin que les jeunes champagnards (collégiens et même plus) puissent fréquenter l'accueil jeunes du centre pendant les vacances aux mêmes tarifs que les jeunes jarrois.

En savoir +

Centre Socioculturel André Malraux
1 Montée des Clares
38560 Jarrie
☎ 04 76 78 00 10
🌐 www.cscmalraux.org

Pour faciliter le déplacement des Champagnards sur ce site, la commune finance un ramassage par navette organisé par Malraux le matin pour emmener les jeunes à JARRIE et le soir pour les ramener à CHAMPAGNIER.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES PAEN

Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) ...

... la réflexion est lancée

Le code de l'urbanisme offre aux départements la possibilité d'intervenir sur le foncier périurbain en exerçant leur compétence de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN). Cette compétence permet de créer des périmètres de protection et d'intervention en zone périurbaine en vue de protéger et mettre en valeur des espaces agricoles, naturels et forestiers par l'intermédiaire d'un programme d'actions. Lors du conseil municipal du 16 octobre, les élus se sont dit favorables à l'unanimité au lancement d'une réflexion sur le territoire communale pour la mise en place d'un tel périmètre.

Ainsi, il a été fait le constat que des espaces agricoles et naturels, en secteur périurbain du territoire, sont fortement soumis, ou susceptibles de l'être à court terme, à une forte pression foncière. Aussi, il apparaît pertinent que puisse être engagée une réflexion sur les réponses à apporter face à cette pression foncière sur ces secteurs, et l'outil PAEN semble pouvoir en être une.

La commune de CHAMPAGNIER a donc fait part au Département de sa volonté de lancer une réflexion sur le déploiement de cet outil PAEN sur son territoire. À l'issue de cette réflexion, si le déploiement de l'outil PAEN apparaît effectivement comme pertinent pour la commune, celle-ci sera consultée pour accord sur l'instauration du périmètre et du

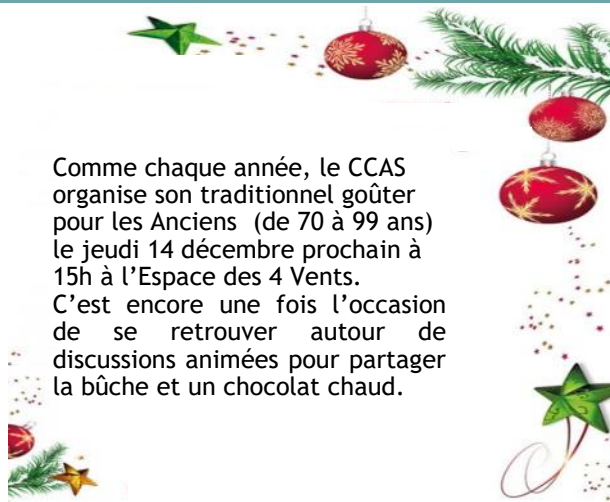
programme d'actions PAEN. Ensuite, le projet PAEN sera soumis à enquête publique, avant validation par délibération du Conseil départemental.



Crédit photo : Image de jcomp sur Freepik

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

GOÛTER DES ANCIENS



Comme chaque année, le CCAS organise son traditionnel goûter pour les Anciens (de 70 à 99 ans) le jeudi 14 décembre prochain à 15h à l'Espace des 4 Vents. C'est encore une fois l'occasion de se retrouver autour de discussions animées pour partager la bûche et un chocolat chaud.





LE SERVICE ANIMATION FAIT PEAU NEUVE

Beaucoup de changements mais une équipe plus prête que jamais à animer petits et grands sur des accueils variés.

Un service rebaptisé

En effet, le service « enfance jeunesse » fait place au service animation car l'équipe compte maintenant des animateurs polyvalents qui accueillent les enfants mais pas que...

Des animations pour les anciens et de l'événementiel, voici la nouvelle casquette du service.

Une équipe renouvelée

Christophe POMMARET, spécialiste du « faire jouer », partage sa passion au cours des activités de vos enfants. Il participe à l'organisation des événements que la commune souhaite mettre en place dans le village.

Dominique FRANITCH, compétitrice dans l'âme! Elle est la nouvelle venue: elle s'occupe de l'animation des enfants champagnards mais aussi des anciens de la commune.

Coralie MARTIN, animatrice présente sur tous les temps d'accueil des enfants, travaille avec passion et adore écouter et créer des projets avec tous.

Bastien MARTIN, animateur périscolaire et responsable de l'accueil du centre de loisirs, vit l'animation avec enthousiasme et responsabilité.

Josée DURIF et Marie-Laure SIMIAND sont ATSEM sur les temps scolaires et encadrent les temps périscolaires.

Cindy ROSTAING est devenue la responsable du service animation depuis le 1^{er} octobre 2023.



Au premier plan, de gauche à droite :

Christophe POMMARET, Cindy ROSTAING

Au second plan, de gauche à droite :

Dominique FRANITCH, Bastien MARTIN, Coralie MARTIN, Josée DURIF, Marie-Laure SIMIAND

Retour sur les vacances de la Toussaint

Pour les vacances, le service a fait du changement aussi dans l'aménagement des locaux.

En effet, les maternelles et les élémentaires ne sont plus accueillis dans les mêmes salles.

Ce choix a été fait pour permettre aux enfants d'avoir un lieu dédié à leurs activités. Les deux groupes se retrouvent sur le temps de restauration scolaire et les mercredis.

Ce changement n'est pas le seul car, à l'occasion d'Halloween, une sphère spatiotemporelle/imaginaire

s'est ouverte! Des petits monstres et des hommes préhistoriques ont été libérés. Les rues de la commune ont été envahies! Espérons que votre cœur s'est bien remis de cet état de stupeur suite à leur rencontre.

Sensible à l'environnement et au cadre de vie champagnard, le service a également mis à profit ce que la nature avait à lui offrir pendant ces vacances: récoltes de châtaignes, balades, courses d'orientation en forêt...



Monstrueux défilé d'Halloween !





UNE CHARTE ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET L'ÉCOLE



La bibliothèque municipale et l'école Madeleine VATIN-PÉRIGNON entretiennent des liens réguliers.

L'équipe des bibliothécaires propose des animations à partir du livre et notamment des accueils de classe, offrant aux enfants des outils de culture, d'information et de formation.

Ces rencontres ont pour but :

- De développer le goût de lire chez les enfants, objectif commun aux deux institutions ;
- De faire découvrir et s'approprier ce lieu de lecture et le fréquenter ensuite individuellement et en famille ;

- D'apprendre l'autonomie en bibliothèque et utiliser le lieu comme centre de ressources, espace d'échanges, de loisirs et de plaisirs ;
- De travailler en complémentarité avec les enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique autour de la découverte de la littérature jeunesse.

Afin de formaliser les accueils de classes proposés par la bibliothèque (modalité de prêt, contenu des séances), l'engagement des partenaires et la gestion des plannings (modalités d'inscription, définition des créneaux des séances, etc.), une convention a été approuvée à l'unanimité au conseil municipal du 16 octobre puis signée par la collectivité et la directrice de l'école.

Infos pratiques

www.bibliotheque-champagnier.fr
bibliotheque@champagnier.fr

Ouverture période scolaires

Mardi 16h à 19h
 Mercredi 10h à 12h
 et de 15h à 19h
 Vendredi 16h30 à 19h

Ouvertures vacances de Noël

Mercredi 3 janvier de 15h à 19h
 Vendredi 5 janvier de 16h30 à 19h

Fermeture du 26 au 29 décembre



TRIBUNES POLITIQUES

LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Bonjour,

Ce mois de novembre est le temps du souvenir et d'une pensée pour ceux qui ne sont plus parmi nous, il est important de ne pas les oublier.

Le devoir de mémoire est capital et doit rester visible à travers les années, grâce aux monuments aux morts. Les anciens le situaient place de l'église pour cette raison. Celui de Champagnier a malheureusement été déplacé derrière la mairie.

Certains préféraient la végétalisation du contour du monument, à son emplacement d'origine.

Autre décision : la vente des logements de la rue du Bourg. Bâtiment historique de Champagnier, qui fût l'école et la mairie. Ces logements ont été rénovés par la municipalité des années 2001/2008 avec les normes de l'époque.

Certes, des travaux de rénovation énergétique et autres sont nécessaires, 250 000 euros après subventions, mais que notre municipalité aurait pu prendre en charge, car ce tènement immobilier rapporte 30 000 euros de loyer par an. Après la vente, la mairie encaissera moins de 390000 euros.

Incompréhension : comment une quinzaine de conseillers en CDD de 6 ans peuvent se permettre de vendre un bien qui appartient à la commune depuis 200 ans ? C'est une décision de campagne électorale, de même que la hausse inédite de nos impôts fonciers.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années.

Hubert COLLAVET, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*



LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Il y a maintenant un peu plus de trois ans, c'est à l'occasion des dernières élections municipales que par vos votes, vous avez confié à la liste Champagnier en Commun, l'exigeante mission d'administrer et de faire vivre notre village pour les années suivantes.

Lors de la campagne municipale nous avons pris un certain nombre d'engagement auprès de vous, sur des méthodes tout d'abord. L'engagement d'être à l'écoute de toutes et de tous, d'ouvrir bien grand les portes de la mairie, notre maison commune, et d'offrir une place à quiconque souhaiterait participer à la construction des politiques publiques. Pour cela nous avons ouvert les commissions aux habitants, institué la diffusion vidéo des séances du conseil municipal, multiplié les formats d'échanges (réunion publique, visite de quartier, etc.) et demain nous irons plus loin !

Puis il y a les projets du mandat, ceux qui étaient présents dans notre programme (rénovation de l'espace des 4 vents, voie verte de la combe, plateforme de broyage, etc.) et ceux qui sont arrivés sur le tas et qui ont nécessité des arbitrages utiles (cabinet médical, commerces, rénovation du monument aux morts, etc.) afin de préserver notre capacité à faire et de poursuivre l'objectif d'un village où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

À mi-parcours, déterminés comme au premier jour, nous vous proposerons rapidement un bilan de nos actions à mi-mandat, pour apprécier ce qui a été fait hier et entrevoir demain. Affaire à suivre !

Florent CHOLAT, Maire de CHAMPAGNIER pour la liste *Champagnier en Commun*





UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE



La commune de CHAMPAGNIER est devenue propriétaire, il y a quelques années, d'un four à pain situé au cœur du village, à la Magnanerie.



Suite à sa rénovation dans les règles de l'art sous la houlette de Daniel HÉBERT, président de l'association "Champagnier - Entre Histoire et Patrimoine", une association "Le four de la Magnanerie" a été créée le 15 septembre 2023. Elle se donne pour mission de remettre en activité le four à pain mis à disposition par la commune de CHAMPAGNIER, d'organiser des moments conviviaux autour de la cuisson de pains, gratins et autres et, enfin, de permettre aux autres associations et à l'école de CHAMPAGNIER de bénéficier du four à pain pour des événements ou des animations liés à l'utilisation du four à pain avec l'accord du bureau.

En savoir +

Si vous voulez adhérer ou être au courant des activités de l'association, vous pouvez contacter Claire PICHOT, présidente 06 83 41 32 96 Catherine ARNOULD, trésorière 06 76 64 76 71 Sandrine FRAISSARD, secrétaire 06 87 17 89 64

ET ... UN NOUVEAU FOOD TRUCK PLACE DU LACA

Natif de CHAMPAGNIER, Baptiste BLANC a décidé de créer sa petite entreprise. Il vous propose donc de venir découvrir son foodtruck tous les mardis, vendredis et dimanches soirs, sur la place du Laca.

Au menu frites fraîches et burgers élaborés uniquement avec des produits frais et locaux. Tout est confectionné sur place, devant vous, avec le sourire et la bonne humeur !

Préparez vos papilles ...



RETOUR EN IMAGES ...

8 OCTOBRE / EKIDEN 2023

Les coureurs de CHAMPAGNIER et affiliés ont encore fait preuve d'une belle motivation cette année en réunissant pas moins de 8 équipes de 6 coureurs pour aller se mesurer sur un parcours de 42 km 195 à la presqu'île scientifique de GRENOBLE le dimanche 8 octobre.

42 km 195, c'est la distance d'un marathon, mais le principe de l'Ekiden, c'est de le parcourir en relais de 5, 10, 5, 10, 5 et 7,2 km. Au total, 600 équipes de 6 coureurs étaient inscrites pour cette 14^e édition. De nombreuses équipes courent pour des associations ; celles de CHAMPAGNIER ont choisi la bannière de Locomotive, association locale qui accompagne des enfants atteints de cancer et de leucémie.

Un autre principe des équipes de CHAMPAGNIER, c'est d'arriver le plus proche possible... Pour cela, le coach Franck se livre à de savantes estimations et répartit les coureurs pour équilibrer les équipes. C'est ainsi que 7 des 8 équipes de CHAMPAGNIER, réunissant au sein de



8 équipes de CHAMPAGNIER dans la course !

chaque équipe des coureurs (sur)entraînés et des novices, franchissent la ligne d'arrivée après 3h28 à 3h38 de course, se plaçant très honorablement entre les vainqueurs en 2h08 et les derniers en 5h12.

À savoir

Si vous voulez faire partie de cette aventure (ou bien d'autres encore autour de la course à pied), n'hésitez pas à rejoindre l'association de coureurs RIA, qui organise aussi le cross de CHAMPAGNIER le dernier dimanche de mars.

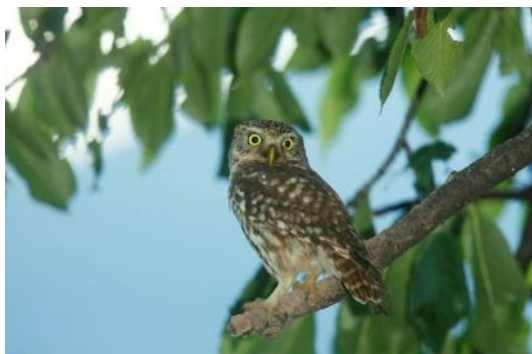




DES NOUVELLES DU REFUGE LPO ET L'INSTALLATION DE NICHOR

Une convention pluriannuelle dynamique

Dans le cadre des accords passés entre la commune et la mairie, la convention du refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) du parc Gabriel Velten a été renouvelée en 2020 pour 5 ans.



Bilan 2021

En 2021, plusieurs animations ont eu lieu à l'école et au centre de loisirs. Certains panneaux du parc en mauvais état ont été restaurés. Un suivi de la faune a eu lieu, puis un suivi spécifique sur les rhopalocères résultat de l'identification de 14 espèces a été réalisé.



Le suivi du nichoir à chouette effraie (clocher de l'église), n'a pas détecté de trace récente de l'espèce. Le programme des chevêches a aussi débuté en 2021, un suivi est fait par un agent de la commune. Il n'y a pas encore d'occupation des chevêches mais d'autres oiseaux ont trouvé domicile (6 poussins de mésange bleu et nids de passereaux et d'étourneaux). Selon Fabien HUBLÉ de la LPO, c'est qu'une question de temps.



La commune de CHAMPAGNIER compte maintenant 5 nichoirs pour accueillir la chevêche d'Athéna, un petit rapace nocturne aux yeux jaune vifs. Le dernier nichoir a été installé début novembre sur un terrain privé par la LPO. Tous les axes, nord, est, centre, ouest et sud sont couverts.

La chevêche occupe des milieux ouverts agricoles et est menacée de disparition étant victime de l'extension urbaine et de la disparition de son habitat.

Bilan 2022

En 2022, 4 animations ont eu lieu à l'école et au centre de loisirs ainsi qu'une sensibilisation grand public dans le cadre de la fête de la nature (papillons et insectes).

Lors de plusieurs passages pour le suivi de l'avifaune, 21 espèces ont été observées en 2022. Au cours des 10 dernières années, un total de 37 espèces ont été observées.

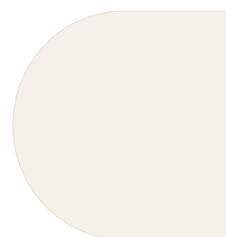
Et en 2023 ?

Cette année, une animation grand public s'est organisée lors de la fête de la nature, une balade pour repérer les oiseaux. D'autres animations seront faites avec l'école et le centre de loisirs.

La création d'un hibernaculum était prévue dans les environs de la mare (pas dans le refuge). Malheureusement, la mare est percée sur sa partie haute ce qui entraîne une forte baisse du niveau. À noter néanmoins le nombre d'amphibiens a connu une augmentation avec notamment la présence du triton. Il y a également des espèces de nénuphars.

Vous avez dit hibernaculum?

En zoologie, un *hibernaculum* est un endroit de petite dimension, une logette où les animaux de petite taille passent l'hiver et hibernent.





RETOUR EN IMAGES ...

14 OCTOBRE / FÊTE DE LA SCIENCE 2023



La commune de CHAMPAGNIER a participé pour la première fois à la Fête de la science, célébration de la 32^e édition de cette manifestation nationale, en rejoignant le parcours de la Romanche initié par la commune de VIZILLE en 2022.

La bibliothèque, épaulée par le service enfance jeunesse, proposait aux familles, venues nombreuses, un jeu de piste écolo.

Les participants étaient invités à passer aux 6 pôles installés en plein air à l'Espace des 4 Vents: 6 étapes pour répondre aux questions sur la biodiversité, le climat, les gestes du quotidien, l'air, l'énergie et l'eau.

Chaque étape comportait 3 niveaux de questions, enfants, ados et adultes. Les participants choisissaient un ou plusieurs niveaux pour jouer en équipe.

Pour répondre aux questions, des livres de la bibliothèque étaient mis à leur disposition. Les enfants accompagnés

par leurs parents, étaient invités à y chercher les solutions en s'aidant des indices déposés à chaque étape. Pour les adultes, les indices se trouvaient sur les pages de sites institutionnels (ecologie.gouv.fr, ofb.gouv.fr, geoconfluences.ens-lyon.fr, ademe.fr, etc.).

Quel animal contribue le plus à la fertilisation des sols ? Cite 3 écosystèmes (= milieu) de la biodiversité. Qu'est-ce que le GIEC ? ...

Autant de questions qui ont permis à chacun de confirmer ses connaissances, voire de les approfondir sur le sujet !

À l'issue du jeu de piste, une heure du conte destinée aux petites (et grandes !) oreilles a réuni à la bibliothèque une vingtaine d'enfants et leurs parents autour des albums jeunesse lus par 3 bibliothécaires.

Des histoires évidemment en lien avec les thématiques du jour : la biodiversité, les déchets, la pollution ...

Un goûter collectif préparé par les participants clôturait cet après-midi.



En savoir +

La bibliographie des documents et sites ayant servi de sources pour le jeu de piste, ainsi que celle des albums lus lors de l'heure du conte, sont à la disposition de tous les curieux : à demander aux bibliothécaires ou par mail

bibliotheque@champagnier.fr
Les livres sont à consulter sur place ou à emprunter.





RETOUR EN IMAGES ...

18 OCTOBRE / LES 10 JOURS DE LA CULTURE

Environ 120 personnes ont répondu présent à l'invitation pour voir les artistes de la compagnie "Aux Tours du Rêve" le mercredi 18 octobre à l'Espace des 4 Vents.



Le spectacle a été offert par Grenoble Alpes Métropole et la commune de CHAMPAGNIER, dans le cadre des 10 jours de la culture.

Les magiciens David COVEN et Luc PARSON, sont reconnus dans le monde du spectacle et ont participé à de nombreuses émissions télévisées (ex. : le plus grand cabaret du monde..) ou des festivals (ex. Mondial de la magie de Monaco..)

Le spectacle a enchaîné une succession de différents panneaux mêlant des instants comiques et des effets magiques dans une ambiance très familiale.

Les volontaires, petits et grands, ont été nombreux à monter sur scène afin d'assister les magiciens.

Ainsi, une jolie demoiselle a vu des pièces sortir de ses oreilles, un Champagnard a confié 20€ au risque de ne repartir qu'avec un citron, des foulards tachés ont été lavés avec de

la lessive magique sans eau, 5 foulards colorés ont bataillés avec un parapluie... et le chien Bidule, plein de malice, a conclu un spectacle maîtrisé dans la bonne humeur et la légèreté.



©Clara GOUBAULT, Grenoble Alpes Métropole

Dispositif 2 kg de culture

À l'occasion du spectacle, le mouvement « 2kg de Culture », lancé en 2021 par Dan ARAMA, a proposé à chaque spectateur, en échange de la gratuité du spectacle, de mettre à disposition 2 kg de denrées non périssables.

Plus de 100 kg de nourriture destinée aux associations de distribution d'alimentation aux plus démunis, ont été récoltés.

Un grand merci à la générosité des Champagnards!



©Hervé ALOTTO

Et c'est pas fini!

Le duo est revenu le lundi 30 octobre pour animer un atelier d'initiation à la Magie pour le plus grand plaisir des enfants. Ainsi une vingtaine d'enfants ont appris plusieurs tours de magie à refaire devant leurs parents.

Luc PARSON a insisté sur le fait que les gestes sont très importants, il ne faut surtout pas vouloir aller trop vite. David COVEN a rajouté que la

magie est toujours accompagnée d'une histoire, chaque personne l'adapte à sa façon.



©Elise BRALET



20 OCTOBRE / LE COURSETON POUR TERMINER LA CLASSE

Comme chaque année, le dernier jour d'école avant les vacances de Toussaint est consacré au courseton, un rassemblement festif qui nous vient du Canada, mais qui a bien fait école en France.

Le vendredi 20 octobre, le courseton 2023 s'est déroulé dans le gymnase de l'espace des 4 Vents pour cause de plan Vigipirate rehaussé au niveau urgence attentat, associé à une météo instable.

Avec des départs différés, la course a rassemblé tous les enfants de l'école, une centaine de parents ainsi que 2 bénévoles de l'association Handi'chiens.

Cette épreuve couronne un demi-trimestre consacré à la course longue et chaque élève est allé au bout, à son rythme. Un beau challenge que les enfants ont relevé avec le sourire.

Pour finir, chaque participant, à son retour en classe, a reçu un goûter offert par le Sou des écoles ainsi qu'une jolie médaille en bois pour les inviter à participer au Relais Isère Terre de jeux 2024 prévu le 4 novembre. Ce relais sportif relie toutes les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 entre elles, entre octobre 2023 et juillet 2024.





RETOUR EN IMAGES ...

4 NOVEMBRE / LE RELAIS ISÈRE

Samedi 4 novembre, le Relais Isère est passé dans les communes labellisées Terre de Jeux 2024 de Jarrrie, Champagnier et BRIÉ-ET-ANGONNES.

Dès 10h, les habitants ont pu participer à une initiation au disc golf organisée par l'association Isère Nordic Walking, section Disc Golf, dans le gymnase car la météo était trop mauvaise. Le disc golf est un jeu et un sport pratiqué, avec les règles du golf, en lançant des disques apparentés aux frisbees. Cette activité a eu beaucoup de succès.

L'association Alpine Skate Culture a encadré une initiation au skate board pour les enfants âgés de 7 ans et plus. L'apprentissage n'est pas passé sans quelques petites chutes!

Un parcours olympique en forme d'anneaux olympiques était proposé par la commune. Enfants et adultes ont tenté cet exercice ludique.



Le département a mis à disposition un stand sport santé où il était possible de faire un sport en réalité virtuelle (ski cross, kayak, hockey etc..).

Le gymnase était rempli avec des panneaux de l'artiste graveur Alain BAR. Chaque panneau montrait un autre sport olympique.



À 11h, les premiers relayeurs jarrois sont arrivés aux 4 Vents à pied, en vélo ou en marche à pied. Le relais en forme de témoin (du bois de Char treuse) a été transmis par le premier adjoint de JARRIE, Ivan DELAÏTRE, à Florent CHOLAT et Elise BRALET accompagnés par Gilles DUBOIS PAGON (adjoint de BRIÉ-ET-ANGONNES) et Valentine FORTIN.

Après un échauffement soigneusement préparé par les coureurs du RIA, une quinzaine de personnes sont parties direction de l'école de HAUTE JARRIE en courant ou en marchant pour transmettre le témoin à la commune de BRIÉ ET ANGONNES.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont aidé aux préparatifs de cette journée sportive et festive.

Créer du lien entre les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 en Isère était un des objectifs du Département, c'est chose faite.

Le prochain événement sportif toujours avec les communes de BRIÉ-ET-ANGONNES et JARRIE est "Faites du Sport", le weekend du 1 et 2 juin 2024. L'événement aura lieu à CHAMPAGNIER le samedi.

Commencez à préparer vos équipes!

Facebook

FaitesduSport Brié Jarrie Champagnier



C'est quoi la labellisation?

La labellisation engage les communes à organiser des événements

sportifs avec l'objectif de mettre plus de sport dans la vie au quotidien des habitants et de vivre ensemble vers les Jeux Olympique de PARIS. Le relais Isère est proposé par le Département et a été lancé le 4 octobre à GRENOBLE. Le relais passera dans tous les territoires de l'Isère selon un planning défini entre octobre 2023 et juillet 2024.



Valentine FORTIN, toulousaine d'origine, habite depuis 2020 à CHAMPAGNIER. Elle est cycliste professionnelle de l'Équipe Cofidis et membre de l'Équipe de France Olympique de Cyclisme sur Piste.

Ce 4 novembre, elle a parlé de son parcours et a répondu aux questions des habitants puis a dédié les médailles Terre de Jeux obtenues par les enfants lors du courseton ou sur place.

Le rêve de Valentine est de participer aux JO de PARIS en 2024. L'équipe de France est quasi sûre de sa qualification. Espérons que Valentine fasse partie des 4 cyclistes retenues au VÉLODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES en août 2024.

Pour suivre Valentine <https://sites.google.com/view/fansdevalou>





RETOUR EN IMAGES ...

18 NOVEMBRE / CONCERT 4U2



Organisation assurée par une quarantaine de bénévoles enthousiastes, dynamiques et compétents.

Félicitations à eux.

Ce concert a été organisé par la MJC, le RIA et le Sou des Écoles avec le soutien actif de la commune.

Nos remerciements vont au SDIS et à M. le Maire de CHAMPAGNIER pour nous avoir autorisé à pouvoir augmenter la jauge de la salle, à Tom GENNASTAS pour avoir accepté bénévolement d'assurer la fonction de référent sécurité, au service propreté urbaine et festivités d'ECHIROLLES pour le prêt de 300 chaises, au jardin de Malissole pour le transport des chaises et pour leur donation en légumes bio, à Anaïs ALOTTO pour la réalisation des flyers et billets, et enfin au service animation de CHAMPAGNIER pour nous avoir permis d'installer les chaises dans de bonnes conditions.

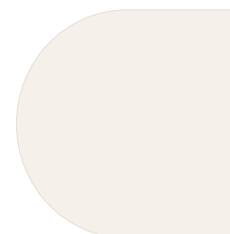
*Pour le collectif d'organisation
Richard REFUGGI*

C'est dans une salle comble que le groupe 4U2 a commencé son concert et a ensuite enchaîné les tubes et des morceaux moins connus du répertoire des illustres irlandais.

D'abord sagement assis (trop au goût des musiciens) le public s'est finalement levé en répondant aux différentes sollicitations du leader du groupe pour finir le concert debout, certains allant même danser sur la scène aux côtés du chanteur. Folle ambiance donc comme l'a fort justement noté Isabelle CALENDRE dans son article du Dauphiné Libéré.

Le public conquis s'est alors séparé dans la joie en se donnant rendez-vous pour le prochain Tribute consacré à Queen et qui est d'ores et déjà programmé à l'espace des 4 Vents le 16 novembre 2024 avec le groupe Patchwork.

Mis à part une poignée de personnes qui ont quitté le concert en cours de spectacle, l'ensemble des spectateurs ont apprécié la prestation musicale de ce groupe, le travail des techniciens du son et des lumières sans oublier la qualité de l'accueil et plus généralement de l'organisation.



Prochain rendez-vous la soirée

"Dansons nos 20 ans" avec le trio M et ses invités.

10 musiciens sur scène pour une nouvelle soirée de folie à n'en point douter.





À VOS AGENDAS !

9 DÉCEMBRE / FÊTE DE NOËL

Les associations du village, la MJC, l'ACCA, le RIA, les Pompiers Humanitaires Solidaires, le Sou des Écoles avec l'aide de la nouvelle association Le Four de la Magnanerie et la commune vous convient à la fête de Noël le samedi 9 décembre sur la place Laca entre 16h et 21h.

Plusieurs animations sont proposées et notamment une apparition du Père Noël !

Programme proposé par le Sou des Écoles

• **16h - rdv place du Laca** : pour une balade vers la Maison du Père Noël (rue du Bourg) et une lecture de contes (de 16h20 à 16h50)



• **16h55 - Maison du Père Noël** : arrivée du Père de Noël. Il se dirigera ensuite vers la place Laca

• Stand de maquillage par le Sou des Écoles

• Concours du "pull de Noël le plus moche" pour les adultes par le Sou des Écoles. Les enfants seront les membres du jury.

Menu de la restauration sur place

• **ACCA** : vente des terrines de chevreuil et vin chaud

• **MJC** : soupe et boissons non alcoolisées, clémentines

• **PHS** : crêpes sucrées, cidre chaud, café, sachets de bonbons, vente de petites choses comme des bijoux fabriqués dans les pays où PHS intervient.

• **RIA** : Huîtres, crevettes, vin blanc.

• **Sou des Écoles** : spécialités de Noël du monde entier (salées et sucrées), barbe à papa, hotdogs et bière de Noël (pour les adultes)



15 DÉCEMBRE / CONCERT DE NOËL



Comme chaque année, Jean-Marc FOURMON et ses invité(e)s vous convient au concert donné en l'église de CHAMPAGNIER à 19h. Entrée libre

Pour prolonger le concert de Noël, le café associatif *Le Coup de Vent* à la Mairie sera ouvert exceptionnellement de 21h à 23h30 !

17 DÉCEMBRE / SPECTACLE MC2

Dimanche 17 Décembre 2023
à 17h30

Spectacle MC2

« *Le Jour J de Mademoiselle B.* »

Théâtre proposé en partenariat avec MC2 et la MJC

En savoir +

À partir de 8 ans

Durée 1h

Prix entrée : Plein tarif 9 €

et 6 € moins de 16 ans

Réservation possible

☎ 06.77.74.04.76

✉ contact@mjc-champagnier.fr



Gabriel F., metteur en scène, dramaturge et comédien, incarne dans *Le Jour J de Mademoiselle B.* une actrice mondialement connue, brisée par la vie au sommet de sa gloire. Après des années d'absence, elle décide de **faire ses adieux au théâtre et surtout au public**. Le soir de la première, c'est le choc : le public est en grande majorité composé d'enfants, qu'elle redoute plus que tout !

L'artiste décortique ce traumatisme en mots, en musique, en danse, c'est un véritable cabaret qu'elle déploie, mêlant tourbillons d'émotions, de joies et de craintes avouées.

Le Jour J de Mademoiselle B. est un conte sur la peur et le courage, sur la force et la fragilité, sur la célébrité et l'anonymat, mais aussi sur les difficultés de la vie réelle et le pouvoir de guérison de la fiction.

Un hommage aux grandes actrices, au public et à tous ceux qui rendent possible la magie du théâtre.





UN THERMOSTAT CONNECTÉ POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Un thermostat connecté qui permet d'optimiser sa consommation de chauffage : c'est la solution innovante de Voltalis, proposée par Grenoble Alpes Métropole à tous les ménages et les professionnels.



Il s'agit d'une solution d'économies d'énergie proposée aux habitants et professionnels du territoire chauffés à l'électricité. Grâce à des **petits boîtiers installés gratuitement** sur les radiateurs électriques, les utilisateurs peuvent piloter intelligemment leur consommation électrique. Les boîtiers sont également connectés en temps réel aux besoins d'équilibrage du système électrique et, à distance et quand le réseau en a besoin, Voltalis

peut réduire brièvement la consommation des radiateurs équipés et ce, **sans impact sur le confort thermique** des utilisateurs.



Les avantages :

- Pour les particuliers et professionnels, cela leur permet de **réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie tout en ayant accès à un thermostat connecté gratuit** ;
- Pour le système électrique, cela permet de le **soulager** notamment en cas de **pic de consommation** tout en évitant le recours aux centrales thermiques d'appoint, chères et polluantes ;
- Pour la Métropole, cela lui permet de mettre en œuvre une **solution gratuite en faveur du pouvoir d'achat des habitants** du territoire tout en réduisant les émissions de CO2.

Je suis chauffé au tout électrique et je souhaite bénéficier de ce thermostat connecté, comment faire ?

Vous souhaitez optimiser votre consommation de chauffage, tout en contribuant à la décarbonisation du système électrique national ?

Rien de plus simple :

- **Des conseillers Voltalis viennent à la rencontre** des particuliers et des professionnels du territoire leur présenter la solution, répondre à leurs questions et leur proposer un rendez-vous d'installation. Un technicien agréé intervient ensuite pour installer le dispositif, en 2h30 en moyenne selon le nombre de radiateurs à équiper.





- Tous les habitants peuvent aussi directement solliciter l'installation de ce dispositif en **contactant Voltalis** ☎ **04 56 60 87 47** ou contactgam@voltalis.com


AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO


Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) proposent une aide à l'achat d'un vélo. Cette aide est cumulable avec celles proposées par l'État.


La Métropole et le SMMAG proposent une aide à l'achat de vélo, sous réserve qu'ils soient achetés auprès d'un magasin ou association partenaire du dispositif.

 Toute demande doit être faite avant l'achat du vélo, vous n'aurez pas à avancer l'argent de la subvention. L'aide est calculée en fonction de vos revenus.

 L'aide peut aller jusqu'à 150€ pour un vélo musculaire, 600€ pour un vélo-cargo ou adapté, 750€ pour un vélo à assistance électrique et 1500€ pour un vélo-cargo ou adapté à assistance électrique.

 Cette aide est cumulable avec les aides proposées par l'État : le bonus vélo et la prime à la conversion. Ces subventions nationales viennent à posteriori de l'achat et il vous faudra donc avancer les frais.


 Toutes les aides sont soumises à des conditions de ressources (à l'exception des personnes à mobilité réduite souhaitant acquérir un vélo adapté).

 Vous allez avoir besoin de calculer votre revenu fiscal de référence par part (RFRPP), que vous pourrez obtenir simplement à partir de votre dernière fiche d'imposition : repérez dans le cadre en bas à droite la valeur du « Revenu fiscal de référence » et divisez-la par le « Nombre de parts ».

Pour déposer votre demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Métropole et le SMMAG : **Je demande l'aide à l'achat d'un vélo**

Pour déposer votre demande d'aide proposée par l'État : **Bonus vélo et prime à la conversion**

Formulaire **demande un renseignement concernant la mobilité**

 Permanence à l'agence Station Mobile
15 boulevard Joseph Vallier à GRENOBLE
les jeudis entre 10h30 et 13h30
ou entre 14h et 18h30.



L'essentiel à retenir

- Une aide à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion est proposée par la Métropole et le SMMAG.
- Elle est soumise à des conditions de revenu.

©Crédit photo : Grenoble Alpes Métropole





PERMANENCES ARCHITECTURALES

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? L'architecte conseil vous renseignera sur les règlements d'urbanisme à respecter et vous conseillera sur l'intégration paysagère de votre projet. Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous auprès de la Métro:

Henry GALINDO
Ligne directe : ☎ 04 85 59 99 35
✉ henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr

Prochaine permanence à CHAMPAGNIER
le 21 février 2024 de 9 h à 12 h

NOUVEAU! LA DONNERIE DÉPOSE-MINUTE

66

Pour faciliter et encourager le réemploi, ouverture d'un nouveau service métropolitain : la "Donnerie Dépose-Minute" Grenoble Alpes Métropole vient d'ouvrir un nouveau service gratuit destiné à lutter contre le gaspillage : une "Donnerie Dépose-Minute".

Située à Grenoble sud, sur le site de Pôle R (la plateforme métropolitaine de l'économie circulaire en cours d'aménagement), cette Donnerie Dépose-Minute permet désormais aux Métropolitains de déposer leurs objets, en bon état ou facilement réparables, dont ils n'ont plus besoin. Grâce à cette nouvelle offre métropolitaine, le don devient simple, rapide et pratique.

La Donnerie Dépose-Minute est opérée par la coopérative Fabricanova dont la Métropole est membre-fondatrice. Elle a pour ambition d'inciter à donner plutôt que de jeter, en facilitant le geste de don pour les usagers et propose pour cela :

- des horaires d'ouvertures adaptés
- la possibilité de se garer sans contrainte
- un accompagnement par un agent d'accueil

Une seconde vie pour nos objets du quotidien

Une fois déposés, les objets sont redirigés vers les différents acteurs du réemploi présents sur place, qui leur donneront une seconde vie en les réparant ou en les démontant pour réutiliser les pièces.

Sur place, une fenêtre permet aux habitants ayant déposé des objets à réparer d'observer, en situation réelle, la chaîne de tri et de reconditionnement qui les prend en charge.

Ces objets seront ensuite proposés à la vente dans les boutiques solidaires des acteurs de la coopérative Fabricanova (voir plus bas).

Quels types d'objets peuvent être déposés ?

Tous les objets en bon état ou facilement réparables : mobilier, jouets, vélos, livres, vaisselle, décoration, électroménager, puériculture, vêtements...

En cas de doute, un agent se trouve sur place pour aider les usagers.

Attention : ce lieu est une donnerie et non une déchèterie. Les objets doivent donc être en bon état.

Ex : une machine à laver en panne, mais n'ayant pas été abîmée et à laquelle il ne manque ni le hublot ni des éléments mécaniques ou électriques.

Où retrouver ces objets reconditionnés ?

Les objets reconditionnés seront mis en vente dans les boutiques solidaires des membres de la coopérative métropolitaine Fabricanova : *Envie* (électroménager de seconde main), *Cycles&Go* (vélos reconditionnés), *Propulse* (matériel de puériculture), *Recyclerie sportive* (équipements sportifs), *Les Ateliers Marianne* (mobilier et textile), *Soleo* (jeux et jouets), mais aussi *Grenoble Solidarité*, *la Régie de quartier de Grenoble Villeneuve Village Olympique et Emmaüs*.

En savoir +

Où ?

435 Avenue des Jeux Olympiques
à GRENOBLE

Se garer :

8 places de stationnement prévues pour accueillir facilement le public

Quand ?

La Donnerie Dépose-Minute est ouverte gratuitement et à tous les :

Mardi	15h30-18h30
Mercredi	13h-16h30
Jeudi	13h-16h30
Vendredi	15h30-18h30
Samedi	9h-16h



Toutes les infos pratiques sur :
www.grenoblealpesmetropole.fr/donnerie



©Grenoble Alpes Métropole





RISQUES INDUSTRIELS: ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES!

La nouvelle campagne régionale sur les risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes a été lancée.

Intitulée “Les bons réflexes”, elle vise à faire connaître les activités industrielles à risques dans la région, les moyens d’alerte en cas d’accident et les conduite à tenir si l’alerte est déclenchée.

Une brochure détaillant les consignes de sécurité à suivre en cas d’accident a été distribuée dans toutes les zones concernées. Conservez-là!



Découvrez les 4 réflexes à adopter en cas d’accident.

En cas d’alerte, par FR-Alert ou par la sirène...





CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur www.isere.gouv.fr rubrique Démarches



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur

www.service-public.fr

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



LÉGALISATION DE SIGNATURE

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur www.service-public.fr, soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie www.champagnier.fr, dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.champagnier.fr et sur l'application mobile Illiwap (station Champagnier).



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1^{er} avril au 31 juillet.



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro <https://bit.ly/46bY7pr>
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1^{er} août au 31 mars sur demande en mairie



DÉCHETS

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : www.grenoblealpesmetropole.fr



TRANSPORTS

- Ligne Flexo 66
Jarrie Clos Jouvin – Échirrolles La Rampe centre-ville
Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71
Jarrie gare – Champagnier Place du Laca
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr



SERVICE DE L'EAU

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) : 04 85 59 50 00
Assainissement : 0 800 500 048
Interventions urgentes (soirs et week-ends) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



| INFOS PRATIQUES |



MAIRIE

Place de l'église - Tél. 04 76 98 08 83
Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.
www.champagnier.fr - mairie@champagnier.fr
Application mobile Iliwap

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 99 83 72
Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30
à 19h.
Vacances scolaires: ouverture le mercredi de 15h à 19h et le
vendredi de 16h30 à 19h. **Fermeture du 26 au 29 décembre
2023.**
www.bibliotheque-champagnier.fr
biblitheque@champagnier.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 86 99
urbanisme@champagnier.fr

PERMANENCES MAIRE / ÉLUS

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 08 83

POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE

Tél. 06 01 81 03 13
policepluricommunale.jccb@gmail.com

SERVICE ANIMATION (PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57
enfance.jeunesse@champagnier.fr

SICCE (ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)
guichetunique@lesicce.fr

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à
17h

| AGENDA |

DÉCEMBRE

Samedi 9 décembre

Fête de Noël

Mardi 12 décembre - Espace des 4 Vents

Spectacle de Noël du foot

Judi 14 décembre - 15h / Espace des 4 Vents

Goûter des anciens

Vendredi 15 décembre - 19h / église

Concert de Noël

Vendredi 15 décembre - 21h / Mairie

Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent

Dimanche 17 décembre - Espace des 4 Vents

Spectacle MC2

Lundi 18 décembre - 19h / Mairie

Réunion du conseil municipal

JANVIER

Samedi 13 janvier - 11h / Espace des 4 Vents

Cérémonie des vœux



Journal municipal d'informations / Écho Champagnard

Dépôt légal : NOVEMBRE 2023

Réalisation, impression et distribution : commune de CHAMPAGNIER (38800 place de l'église)

Directeur de la publication Florent CHOLAT, Maire

Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Véronique REVOL

Crédit photos : Images Freepik, Clara Goubault. Grenoble-Alpes Métropole, Elise BRALET, Hervé ALOTTO; Jeff

PLASSART

Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage - 650 exemplaires

